

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 06/03/2019
Reçu en préfecture le 06/03/2019
Affiché le 
ID : 033-253306310-20190218-2019_01_10MODIF-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit février

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC, Vice Présidente en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 février 2019

Etai~~ent~~ Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GUILLEN – HERAUD - MONSEIGNE MM. BITEAU - DELAUNAY – GIRARD - PLISSON - RENARD

Délibération N°2019-01-010: Budget annexe Gestion de l'Eau– Budget primitif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Vu le DOB en date du 19 décembre 2018 ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article unique. d'adopter le projet de budget annexe « Gestion de l'Eau » 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 578 500 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 18 février 2019

La Présidente

SMIDDEST
Syndic Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
Pascale Göttsche